

Redoublement pour raison de santé

Par **Dédé**, le **17/02/2023** à **20:05**

Bonjour à tous,

Je suis en L2 de droit et je suis malade depuis 1 mois dans l'incapacité de reprendre mes cours normalement cette année.

J'ai validé mon semestre avec 12 de moyenne et on me propose un redoublement pour ce 2ème semestre. Le doyen m'a dit que ce serait noté sur mon dossier mais je crains que cette année de redoublement soit préjudiciable pour une admission en master.

Pensez-vous qu'il me sera possible d'intégrer un master si je dois redoubler et existe t-il une autre solution?

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/02/2023** à **07:16**

Bonjour

Bien sûr ! Les responsables de Master se focalisent sur les notes obtenues en L3.

J'ai des nombreux étudiants qui ont redoublés leur L1 et/ou leur L2 et qui ont été pris dans un Master.

Le plus important ce sont les résultats obtenus en L3 et plus précisément dans les matières en rapport avec le Master.

Je vous souhaite un prompt rétablissement

Par **Dédé**, le **18/02/2023** à **17:38**

Merci pour votre réponse.

Malheureusement, on lit tout et son contraire, lors d'une réunion d'information pour les masters, les chargés de master nous ont dit qu'ils regardaient les notes de L2 et celles du 1er

semestre de L3 car les demandes d'admission se font avant de connaître les notes du dernier semestre.

Ma question concerne surtout le semestre manqué pour maladie, dois-je demander un redoublement et si oui, est-ce que les chargés de master verront bien que j'ai redoublé pour raison de santé? Ou existe-t-il un autre moyen type "année blanche"? et dernière question: selon vous, vaut-il mieux que j'aie aux rattrapages (car je ne pourrais pas passer les partiels aux dates prévues) et que j'obtienne juste 10 ou que je redouble?

Cela fait beaucoup de questions mais la maladie m'est tombée dessus alors que je travaillais comme une folle et là, je suis vraiment perdue.

Mille mercis pour vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le 19/02/2023 à 08:33

Bonjour

[quote]

les masters, les chargés de master nous ont dit qu'ils regardaient les notes de L2 et celles du 1er semestre de L3

[/quote]

Je pense qu'ils bluffent. Ils reçoivent des centaines de dossiers. C'est déjà très chronophage de regarder les notes de L3 dans les matières TD.

Après s'ils ont du temps à perdre

Sinon pour répondre à votre question, il est toujours mieux de tenter une validation par les rattrapages qu'un redoublement.

Toutefois, le plus important c'est votre santé. Ne vous présentez aux rattrapages que si vous avez retrouvé la forme.

Pourquoi partez-vous du principe que vous aurez juste 10 aux rattrapages? Si vous avez retrouvé votre forme, je suis certain que vous pourrez obtenir de très bonnes notes aux rattrapages.

En outre, n'oubliez pas que vous pouvez postuler jusqu'à 15 Masters différents.

Par **Dédé**, le 19/02/2023 à 10:10

Merci pour vos réponses, j'ai toutefois une dernière question: dans le cas d'un redoublement, le motif "défaillant pour raison de santé" apparaîtra-t-il dans mon dossier? (je ne vais pas pouvoir assister aux TD et comme 50% des notes sont en contrôle continu, je crois que c'est

mort pour cette année).

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/02/2023** à **11:33**

Non cela n'apparaîtra pas sur votre dossier car il ne faut pas oublier que ça relève du secret médical.

Vous pourrez toujours l'aborder dans votre lettre de motivation.

Encore une fois, j'insiste sur le fait que dans de nombreux étudiants qui ont redoublés leur L2 sont pris en Master.